

Ligue Auvergne-Rhône-Alpes  
de Football

**GUIDE FINANCIER**  
**Saison 2017-2018**

Contact  
Téléphone : 04.72.15.30.27  
E-Mail : [comptabilite@laurafoot.fff.fr](mailto:comptabilite@laurafoot.fff.fr)

## INFORMATION



Documents à télécharger sur notre site Internet  
<https://laurafoot.fff.fr> (Rubrique DOCUMENTS / COMPTABILITE) :

- ✓ Demande de Prélèvement,
- ✓ Autorisation de port de publicité.

**Les licences sont facturées dès l'enregistrement.  
Aucune licence ne fera l'objet de remboursement.**

**Attention, aucun envoi papier pour les relevés de compte.  
Ils sont en téléchargement sur Footclubs  
(Menu / Organisation / Editions et extractions)**

# ECHEANCIER DU TRESORIER DE CLUB

 <i>Juillet</i>	<b>ACOMPTE LICENCES</b> : 50 % du montant total des licences de la saison écoulée.
 <i>Septembre</i>	<b><u>1er relevé de compte arrêté au 31/08</u></b> Le solde 2016/2017 Les cotisations 2017/2018 Les engagements 2017/2018 Licences au 31/08
 <i>Décembre</i>	<b><u>2ème relevé de compte arrêté au 30/11</u></b> Licences au 30/11 Amendes et sanctions Péréquation officiels
 <i>Mars</i>	<b><u>3ème relevé de compte arrêté au 28/02</u></b> Licences au 28/02 Amendes et sanctions Péréquation officiels
 <i>Mai</i>	<b><u>4ème relevé de compte arrêté au 15/05</u></b> Solde licences Amendes et sanctions Péréquation officiels

# MODALITES DE REGLEMENT

Le Conseil de Ligue de la LAuRAFoot, sur proposition de la Commission Régionale de Révision des Règlements, a souhaité aménager la procédure de règlement des sommes dues par les clubs de la manière suivante :

## Déroulé des opérations

Tableau n° 1

Reprend l'art 47.2 et 47.3 des Règlements Généraux de la LAuRAFoot

ETAPE	CALENDRIER	MODE d'ENVOI	SANCTION	INFORMATION
Relevé	J	Notification Footclubs + Mail	-	Club
Échéance	J + 20	Prélèvement, chèque, Virements <sup>(2)</sup> ...	-	-
Relance 1	J + 30	LR avec AR + PV CRR sur site internet	-	Club
		Mail		District
Relance 2	J + 45	LR avec AR + PV CRR sur site internet	- 4 points (1)	Club
		Mail		District
Relance 3	J + 60	LR avec AR + PV CRR sur site internet + Mail	- 4 points (1)	Club
		Mail		District
Relance 4	J + 75	LR avec AR + PV CRR sur site internet + Mail	Mise Hors Compétition (1)	Club
		Mail		District

(1) ces sanctions s'appliquent pour les 3 premières échéances, le 4<sup>ème</sup> sera traité selon les modalités de l'art 47.4

(2) seuls les virements au titre du club avec le numéro d'affiliation seront acceptés

## Hiérarchie des équipes

Tableau n° 2

Niveau	Equipes masculines	Equipes Féminines	Equipes Jeunes
Niveau 1	1. R1		
Niveau 2	2. R2 3. R3 4. Futsal R1	5. R1 F 6. R2 F	7. U19 R1 8. U17 R2
Niveau 3	9. D1 de District 10. Futsal R2	11. D1 F de District	12. Autres compétitions de la LAuRAFoot
Niveau 4	13 Autres compétitions de District		

# TARIFS LAuRAFoot 2017-2018

(Présentés lors de l'AG du 18 juin 2017)

	Saison 2017/2018
	LAuRAFoot
<b>FRAIS DE CHANGEMENT DE CLUB :</b>	
de Vétérans à U17 inclus (masculin & féminin)	100,00
de U16 à U14 inclus (masculin & féminin)	60,00
de U13 à U12 inclus (masculin & féminin)	-
<b>LICENCES (ASSURANCE COMPRISE) :</b>	
Seniors Masculins & Féminines - Vétérans	26,80
U19 & U19F	24,30
U18 & U18F	24,30
U17 & U17F	22,50
U16 & U16F	22,50
U15 & U15F	17,00
U14 & U14F	17,00
U13 & U13F	16,00
U12 & U12F	16,00
U11 & U11F	14,00
U10 & U10F	14,00
U9 & U9F	11,00
U8 & U8F	11,00
U7 & U7F	11,00
U6 & U6F	11,00
Foot loisir	26,80
Technique	41,30
Educateur Fédéral	20,50
Animateur	20,50
Arbitres	20,50
Dirigeant(e)s	20,50
<i>Indemnités Journalières SS (Suite à l'approbation par l'AG du 18 juin 2017, à ajouter au prix des licences Vétérans, Seniors, U20, U19 et Foot Loisir)</i>	0,50
<b>COTISATIONS "GLOBALES" CLUBS :</b>	
<b>Part FFF</b> (Gratuite les 2 premières saisons d'existence)	60,00
<b>Club niveau district (Les 2 premières saisons d'existence)</b>	182,00
<b>Club niveau district</b>	202,00
<b>Club niveau régional</b> (club ayant au moins une équipe engagée dans un championnat régional)	260,00
<b>Club niveau fédéral</b> (club ayant au moins une équipe engagée dans un championnat national)	295,00
<b>Caisse de solidarité (par club)</b>	5,00
<i>Protection juridique par club (suite à l'approbation par l'AG du 18 juin 2017)</i>	35,00
<b>DROITS D'ENGAGEMENTS PAR EQUIPE EN CHAMPIONNAT REGIONAL :</b> (Engagements + forfait sur frais de gestion)	
<b>REGIONAL 1</b>	1 171,00
<b>REGIONAL 2</b>	772,00
<b>REGIONAL 3</b>	528,00
<b>Compétitions Seniors : Libres Féminins et Futsal</b>	85,00
<b>Compétitions Jeunes : Libres G&amp;F et Futsal G&amp;F (U19 à U13)</b>	40,00
<b>Football Entreprise</b>	85,00
<b>DROITS D'ENGAGEMENT EN COUPE REGIONALE</b>	35,00

	Saison 2017/2018
	LAuRAFoot
<b>FRAIS DE PROCEDURE</b>	
Réserve, réclamation, évocation	35,00
Appel	90,00
Audition (avec ou sans instruction)	70,00
Absence non justifiée en audition	65,00
<b>DISCIPLINE &amp; REGLEMENT</b>	
<b>Avertissements :</b>	
- 1er avertissement	11,00
- 2e avertissement (dans la période de récidive)	14,00
- 3e avertissement (dans la période de récidive)	52,00
<b>Suspensions :</b>	
Sanction inférieure ou égale à 4 matchs	57,00
Sanction de 5 à 12 matchs (ou 3 mois)	97,00
Suspension de 4 à 6 mois	115,00
Suspension de 7 à 12 mois	194,00
Suspension supérieure à 1 an et inférieure ou égale à 3 ans	229,00
Suspension de 4 à 5 ans	388,00
Suspension supérieure à 5 ans	457,00
Récidive	Dans tous les cas, amende doublée (sauf pour le 2ème avertissement).
<b>Amendes et sanctions financières diverses :</b>	
Points de pénalité (amende par point infligé)	55,00
Match arrêté	190,00
Suspension de terrain - Huis Clos	190,00
Mauvaise tenue du public ou des joueurs	95,00
Mauvaise police du terrain	Selon gravité de 100,00 à 300,00 euros
Absence de numéro de licence pour un Dirigeant sur la feuille de match	6,00
Absence d'un dirigeant sur la feuille de match ou d'un délégué de club	35,00
Mention d'un numéro de licence pour un non-licencié sur la feuille de match	100,00
Licence manquante lors d'une rencontre officielle sur la feuille de match	6,00
Non retour de la feuille de match dans les délais	25,00
Non envoi de la feuille de match (ou annexe) 8 jours après réclamation par CRR	58,00
Etablissement feuille de match de complaisance	116,00
Fraude sur identité	116,00
Joueur suspendu ou non qualifié participant à une rencontre	58,00
Joueur non licencié participant à une rencontre	93,00
Non réponse dans le délai à un courrier/courriel de la commission	33,00
Non restitution de licence de la saison en cours	58,00
Joueur ayant participé à deux rencontres le même week-end	58,00
Demande de licence signée par le club, à la place du joueur	93,00
Non transmission de la FMI ou Non saisie des résultats (Web ou Footclubs) avant le Dimanche 20 He	25,00
Non restitution de la demande de licence de la saison précédente :	
- de 1 à 2 licenciés	93,00
- de 3 à 5 licenciés	139,00
- plus de 5 licenciés	208,00
Licence 'Dirigeant' obligatoire manquante (amende par licence manquante)	54,00
Impayé	15,00
Frais de traitement des relevés (hors paiement par prélèvement)	10,00
<b>Amende pour non présence en Assemblée Générale de Ligue</b>	<b>200,00</b>
<b>Forfait Général "direct"</b>	<b>600,00</b>
<b>Forfait simple (par match) dans toute compétition organisée par la Ligue</b>	<b>200,00</b>
<b>Report de matches</b>	
Absence de confirmation aux parties concernées	50,00
Alors que le terrain est praticable	45,00
Fausse déclaration d'impraticabilité de terrain	200,00
Report de matches de jeunes sans autorisation	50,00
<b>Terrains et installations sportives</b>	
Frais de contrôle pour classement terrains et ou éclairage	75,00
<b>REVERSEMENT FORFAITAIRE DU CLUB RECEVANT</b>	
<b>COUPE DE FRANCE :</b>	
- 1er tour	8,00
- 2ème, 3ème et 4ème tours	15,00
- 5ème tour	23,00
- 6ème tour	30,00
<b>COUPE REGIONALE FUTSAL :</b>	
- 8èmes de finale	15,00
- 1/4 de finale	23,00
- 1/2 finales	30,00
<b>COUPE Seniors LAuRAFoot :</b>	
- Tours préliminaires joués et 16èmes de finale	15,00
- 8èmes de finale	23,00
- ¼ et ½ finales	30,00
<b>COUPE REGIONALE SENIOR FEMININE :</b>	
- Chacun des tours joués (hors finale)	15,00